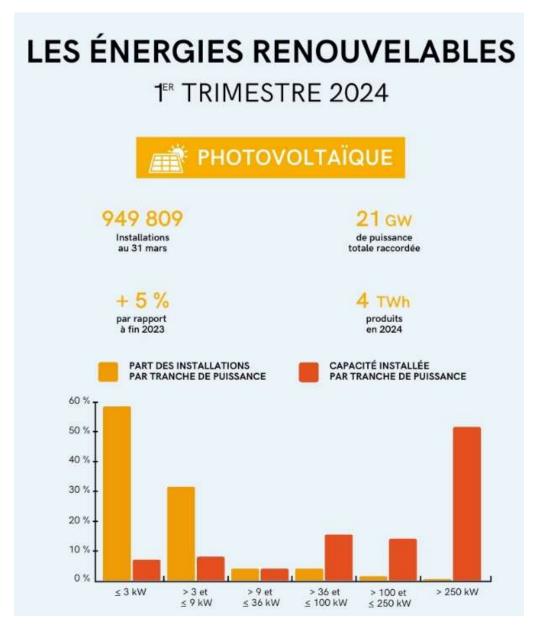
En 2024, le solaire enchaîne les records mais les autres énergies renouvelables patinent

Un peu plus d'un gigawatt d'énergie photovoltaïque a été installée en un trimestre. Une première dans l'histoire du solaire en France qui n'est pas encore près de se reproduire pour l'éolien terrestre ou même l'injection de biométhane.



Le premier seuil de l'actuelle Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE2) a été franchi au 31 décembre 2023, ouvrant la route vers les objectifs 2028. Et, comme à <u>la fin de l'année dernière</u>, les chiffres trimestriels délivrés par le Service des données et études statistiques (Sdes) du ministère de la Transition écologique distinguent clairement les bons élèves des mauvais parmi les quatre principales filières renouvelables.

L'essor du solaire se poursuit

Comme à son habitude depuis 2020, le secteur du solaire photovoltaïque enchaîne record sur record. Pour la première fois, plus d'un gigawatt (GW) a été installé en un trimestre, entre le 1 en janvier et le 31 mars 2024, selon les données provisoires du Sdes (correspondant à une probable sous-évaluation de l'ordre de 85 % du chiffre réel). Un trimestre record qui en a balayé un autre : à la fin de l'année 2023, 984 mégawatts (MW) ont été finalement installés, contre une estimation initiale de 955 MW qui constituait déjà un volume inédit.

Marqueur de l'engouement continu de la filière, le nombre de projets en cours d'instruction dépasse actuellement la barre des 100 000. Et, par ailleurs, ces nouveaux projets briguent une puissance moyenne supérieure de 22 % par rapport au trimestre précédent. En outre, le Sdes indique que l'élan solaire surfe aussi sur celui de l'autoconsommation : « En début d'année 2024, 54,4 % des installations photovoltaïques (ou 11,8 % de la puissance installée) produisent de l'électricité qui est entièrement ou partiellement autoconsommée. La part de ces installations est en hausse de 6,2 points par rapport au trimestre précédent. »

Des filières au ralenti?

L'éolien terrestre ne bénéficie pas, a priori, du même enthousiasme. Durant le premier trimestre de l'année 2024, l'équivalent de 281 MW d'éoliennes ont été raccordées, contre 385 l'année précédente à la même période. Le nombre de projets en cours a également diminué, mais la puissance des projets toujours en file d'attente va croissante, probablement à la faveur de nouvelles turbines (dont la puissance unitaire moyenne oscillait jusqu'ici entre 8 et 12 MW). Quant à l'éolien en mer, après le raccordement des parcs de Saint-Nazaire, en 2022, puis de Saint-Brieuc et de Fécamp, en 2023 (représentant à eux trois, six des sept « installations » considérées) et dans l'attente de ceux de Courseulles-sur-Mer et de Dieppe-Le Tréport, le début de l'année 2024 a été plutôt calme.

Quant aux filières du biogaz, pourtant parmi les seules à réaliser leurs objectifs PPE pour 2023, l'ambiance n'est plus exactement à la fête. Seulement 3 mégawatts de nouvelles capacités en cogénération ont été installés lors de ce premier trimestre, face au déclassement de 6 MW en parallèle. De son côté, la production du biométhane n'est pas vraiment au beau fixe. Le parc existant demeure efficace, avec 2,7 térawattheures (TWh) de biométhane injecté en trois mois, soit 32 % de plus qu'à la même période en 2023. Néanmoins, pendant les trois premiers mois de l'année 2024, seuls 292 mégawatts de nouvelles capacités ont été installés, la plus faible performance depuis le deuxième trimestre de l'année 2020, alors en plein confinement sanitaire.



Publié le 19/06/2024 - Actu Environnement